

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 mai 2020

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 18 mai 2020**

**2020 V. 33** Vœu relatif à la crise sanitaire et organiser le déconfinement.

-----

**Le Conseil de Paris,**

Considérant que les Parisiennes et les Parisiens ont fait preuve d'un grand sens civique durant la période du confinement, permettant ainsi d'aborder, avec le déconfinement progressif, une nouvelle phase dans la gestion de l'épidémie ;

Considérant la nécessité de pérenniser le soutien à l'AP-HP et à l'ensemble des personnels médicaux-sociaux ;

Considérant que pour faciliter l'accès au logement des professionnels de santé, la Ville de Paris s'est engagée, en 2017 et pour trois ans, à mettre à disposition de l'APHP 500 logements sociaux de la Ville qui viennent s'ajouter aux attributions classiques de la Ville de Paris ;

Considérant la pertinence d'un développement des tests pour une politique de dépistage efficace ;

Considérant l'aggravation des inégalités sociales et territoriales ;

Considérant la mobilisation de la Ville de Paris et des bailleurs sociaux pour venir en aide aux familles touchées par la crise du Covid-19 et ayant des difficultés à faire face aux dépenses liées au logement ;

Considérant que la politique de prévention des expulsions à Paris a porté ses fruits, avec une baisse des expulsions locatives de 30% en 10 ans sur le territoire parisien, notamment grâce à l'efficacité du Fonds de Solidarité Logement (FSL) permettant d'aider des Parisiennes et des Parisiens à se maintenir dans leur logement en cas de difficultés ;

Considérant qu'à l'échelle nationale, la trêve hivernale a été prolongée une première fois au 30 mai 2020, puis une seconde fois au 10 juillet 2020, laissant craindre une reprise des expulsions à partir de l'été ;

Considérant qu'à Paris, la trêve hivernale a été prolongée jusqu'au 31 mars 2021 pour tous les locataires de bonne foi des bailleurs sociaux de la Ville de Paris ;

Considérant l'importance d'offrir des solutions pour se déplacer en vélo et à pied afin de favoriser la

distanciation physique et d'éviter toute augmentation de la pollution atmosphérique ;

Considérant le besoin d'un accès aux parcs et jardins ;

Considérant que, plus que d'habitude, des Parisiennes et des Parisiens passeront leur été à Paris ;

Considérant les nombreuses initiatives citoyennes qui ont apporté solidarité et réconfort ;

Considérant la nécessité de réfléchir dès aujourd'hui à l'après crise sanitaire.

Sur proposition de l'Exécutif et des groupes SOCA, PCF-FG, GEP, EGCP et RGCI,

Émet le vœu :

- **Que la reconnaissance témoignée aux personnels soignants se traduise par un ambitieux plan de soutien à l'hôpital public :**
  - La Maire de Paris, en sa qualité de présidente du Conseil de Surveillance de l'APHP, demande une évaluation précise des besoins de l'APHP (en nombre de lits, personnels, matériels, médicaments), ainsi qu'un moratoire sur toutes les restructurations en cours au sein de l'APHP ;
  - La Maire de Paris demande un renforcement des moyens de l'AP-HP et des Ehpad, tant pour le matériel, les moyens humains que les salaires, par le déblocage immédiat d'un budget ambitieux ainsi qu'un plan d'embauches massif. L'objectif de 10 Md€ d'investissement notamment porté par les syndicats hospitaliers doit être intégré comme base de discussion ;
- Afin de de casser le plus précocement possible les chaînes de transmission et, ce faisant, de limiter efficacement la propagation du virus, **la Ville demande au Gouvernement de ne pas limiter l'accès aux tests virologiques aux seules personnes symptomatiques** et à leurs contacts et d'inclure ces tests dans la stratégie globale de lutte contre la diffusion du virus en rendant gratuit l'accès aux tests sérologiques, pour mener une campagne de tests amiteuse qui permettre d'avoir une connaissance approfondie de l'impact de l'épidémie sur la population parisienne ;
- **La Ville interpelle le Gouvernement pour que les instances représentatives du personnel (CSE et le CHSCT) soient associées et/ou consultées** à l'élaboration des plans de reprise du travail et de leurs modalités ;
- **La Ville interpelle le gouvernement pour que les moyens financiers et humains des établissements EHPAD et ESMS** soient renforcés pour répondre aux difficultés révélées par la période et que l'intégration à des filières gériatriques permettent aux EHPAD de disposer des interventions d'unités mobiles de soins palliatifs et d'HAD ;
- **La Ville poursuit son effort pour être aux côtés des plus fragiles et ceux qui sont à leurs côtés:**
  - Que les aides financières pour l'alimentation des familles bénéficiant des tarifs de quotients familiaux 1, 2 et 3 soient reconduites au mois de juin, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire, et qu'une prolongation au-delà de cette date soit étudiée ;

- Que le dispositif des paniers essentiels inspire la mise en place de nouvelles actions pour l'accès à une nourriture de qualité ;
  - Que la distribution alimentaire pour personnes sans-abri mise en place pendant la durée du confinement soit poursuivie en tenant compte de la réouverture des lieux de distribution fermés pendant la crise et des besoins constatés sur le terrain ;
  - Que la Ville interpelle le Gouvernement pour que soit mise en place un remboursement des masques par la Sécurité sociale, avec un remboursement à 100% pour les bénéficiaires de la CMU et les personnes souffrant d'affection longue durée ;
  - Qu'un plan de lutte contre le non-recours aux aides sociales soit déployé ;
  - Le nombre de bus dits sociaux pour permettre les sorties soit doublé pour respecter le principe d'un siège sur deux libéré ;
  - Que la Ville de Paris poursuive et amplifie son travail d'attribution de logements sociaux à destination des personnels soignants, en lien avec l'APHP ;
  - Que soit mis en place un groupe de travail partenarial sur le Fonds de Solidarité Logement (FSL) afin d'envisager l'élargissement de son champ d'action, en y intégrant notamment les résidents de foyers de jeunes travailleurs, et une augmentation des budgets dédiés ;
  - Qu'un rapport sur la garantie des loyers soit au plus vite remis à la Maire et présenté en Conseil de Paris ;
  - Que la Ville de Paris interpelle le Gouvernement pour demander une augmentation de tous les minimas sociaux ;
  - Que la Ville de Paris interpelle le Gouvernement sur la création d'un fonds national d'aides au paiement des loyers, abondé par l'État et des acteurs privés tels que les assurances, afin de venir en aide aux locataires durement touchés par la crise du Covid-19 ;
  - Que la Ville de Paris demande au Gouvernement la prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 31 mars 2021;
- **Soient favorisés les déplacements sécurisés avec des alternatives à la voiture individuelle :**
    - Qu'une attention particulière soit portée au renfort de l'offre de vélos dans les quartiers populaires de Paris et de la banlieue, avec une priorité aux quartiers et villes desservis par des axes de transport collectif connaissant une forte fréquentation ;
    - La Ville amplifie son travail pour un nouvel aménagement de l'espace public pour aider à la circulation des piétons et des cyclistes tout en limitant les interactions afin d'éviter un recours massif à l'automobile ;
    - La Maire de Paris interpelle le Gouvernement afin qu'aux heures de pointe, l'accès au réseau routier comme le réseau de transports collectifs soient réservés aux travailleurs et aux personnes ayant un motif impérieux de se déplacer, aux personnes ayant un rendez-vous médical ou des soins, ainsi que pour les personnes devant se déplacer pour l'assistance aux personnes vulnérables ou pour la garde d'enfants ;
    - La Maire de Paris demande au syndicat Vélib' Métropole d'étudier la possibilité de mettre

en place des tarifications spécifiques, pouvant aller jusqu' à la gratuité, dans la période de l'état d'urgence sanitaire, en particulier pour aider les habitants devant se déplacer pour aller travailler ;

- Le déploiement de pistes cyclables temporaires à Paris soit accéléré, en particulier avec la mise en services de pistes le long des lignes 2, 3, 6 et 13 ;
  - La réouverture sécurisée des marchés de la ville à partir du 11 mai s'accompagne, là où cela est possible, d'extensions piétonnes permettant le respect des mesures de distanciation physique ;
  - Que soient organisés des stages de remise en selle en partenariat avec les associations de cyclistes pour accompagner les Parisiennes et les Parisiens vers l'usage du vélo ;
  - Que la Ville de Paris continue, comme elle l'a fait depuis le début de la crise, à favoriser pour ses agents la mise en œuvre du télétravail et mène un retour d'expérience auprès de ceux en situation de télétravail pendant cette période ;
  - Envisage avec les communes d'Ile-de-France la création d'espaces de co-working adaptés à la situation sanitaire, pour permettre aux travailleurs qui ne disposent pas des conditions propices au télétravail à leur domicile d'avoir accès à un lieu adapté et leur évitant ainsi de prendre les transports en commun ;
- **Interpelle à nouveau le gouvernement pour permettre l'ouverture des parcs et jardins à Paris** sous conditions de respect des gestes barrières et sollicite les jeunes du Service Civique pour aider au respect de ces bonnes pratiques ;
  - **Donne accès à la culture et aux loisirs pour tous ceux qui passeront leur été à Paris :**
    - Organise un appel à projets pour l'été culturel, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés de cette filière, de permettre à une diversité de projets de trouver leurs places dans tous les arrondissements, et en priorité dans les quartiers populaires et de mettre en place une médiation spécifique à destination des enfants et des populations les plus fragiles ;
    - Propose des zones de respiration supplémentaires. Pour ce faire, la ville de Paris invitera les bailleurs publics et privés à réinterroger leurs règlements intérieurs : les cours, les jardins, les allées peuvent être des espaces supplémentaires pour végétaliser, se rencontrer en petits groupes, faire du sport, jouer. En préfiguration et complément de Paris Plages, les équipements sportifs de plein air pourraient devenir des lieux accessibles à la promenade, comme le long des boulevards Maréchaux, denses en logements pauvres en espaces partagés. Partie prenante de l'offre d'espaces sportifs de la ville, Paris mobilisera les parcs des sports interdépartementaux dès le déconfinement ;
    - Renforce et fasse connaître ses dispositifs existants en direction de la jeunesse ;
    - Engage un échange avec les professionnels du tourisme en Ile-de-France sur des offres spécifiques pour les jeunes Parisien·nes ;
    - Les procédures d'accès à l'espace public pour Ville Vie Vacances ne soient pas complexifiées, et que la Ville de Paris alerte le Préfet de Police sur cette question ;

- Des alternatives collectives, de préférence aux pratiques individuelles, aux "séjours de vacances" soient imaginées en ouvrant sur des horaires étendus les accueils de loisirs des bois de Boulogne et Vincennes, et ce jusqu'à la fin de l'été ainsi que les week-ends de septembre;
- Demande à La Région Ile-de-France de s'associer à cette dynamique en rétablissant les tickets loisirs et en assouplissant les conditions de leur attribution ;
- **Favorise les initiatives citoyennes pour une bonne gestion du déconfinement :**
  - Demande au Gouvernement de mettre en place des chantiers d'insertion ou éducatifs pour permettre aux jeunes de se former et se mobiliser autour de projets collectifs utiles notamment à l'animation de l'espace public ;
  - Dote les structures de proximité en moyens supplémentaires pour leur permettre de rouvrir dans de bonnes conditions et de proposer des activités dans l'espace public. Dans la limite de leur destination formelle, le recours aux Fonds de Participation des Habitants pourrait être utilisé par les habitant-es pour des initiatives solidaires et collectives, y compris d'achat de fournitures dédiées à l'équipement de prévention sanitaire ou à l'aide alimentaire ;
- **Des actions et réflexions soient menées pour préparer l'après crise sanitaire :**
  - La Ville engage dans les meilleurs délais une réflexion globale sur la critérisation environnementale des aides économiques ou des tarifs appliqués à l'occupation du domaine public, par exemple pour dissuader le chauffage des terrasses dès l'hiver prochain ;
  - La Ville lance des réflexions et études afin que, dans des secteurs aussi stratégiques que l'alimentation, nous impulsions des contrats inter-territoriaux favorisant des échanges solidaires sur la base de circuits courts et socialement responsables, pour tendre vers l'autonomie alimentaire à l'échelle de la métropole et de la région, en y consacrant des investissements fléchés ;
  - Que la pertinence des aménagements réalisés soit évaluée par les services de la Ville de Paris et l'APUR et que, en lien avec les mairies d'arrondissement, les usagers de l'espace public, expert-es de leur territoire quotidien, et les associations, puissent définir les aménagements qui doivent être pérennisés ;
  - Réalise, dans un premier temps dans les quartiers populaires, une cartographie des ressources existantes et des manques. Élaborées de façon conjointe par les services, les acteurs locaux, les habitant-es, coordonnées par les EDL, ces cartes permettraient d'objectiver les besoins et les priorités à l'échelle du quartier, et d'organiser de nouvelles centralités. Elles seraient également un support d'informations ;
  - Qu'un bilan du plan de relance sera présenté régulièrement devant la première commission et la commission suivi des concessions.